



Janvier 2023

Le Likès est un Établissement Catholique d'Enseignement sous contrat d'association avec l'État qui appartient au réseau Lasallien. Ce réseau des Frères des Écoles Chrétiennes représente plus de 150 établissements en France et est implanté dans 80 pays.

Fondé en 1838, Le Likès propose aujourd'hui, un cycle complet de formations avec un collège, une SEGPA, une ULIS et une classe-relais implantés sur le site de Saint-Yves, des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel ainsi qu'un enseignement supérieur situés sur le site de Sainte-Marie. Il accueille environ 3000 élèves dont plus de 300 internes.

Il propose un cadre en cohérence avec le Projet Éducatif Lasallien qui vise **le développement global de la personne du jeune** dans ses dimensions intellectuelle, corporelle, affective, sociale, morale et spirituelle.

Notre école est ouverte à tous. Ce défi ne peut être relevé qu'à une triple condition :

- Le respect de l'histoire et de la liberté de conscience de chacun,
- L'acceptation du caractère spécifique de l'école dans sa mission éducative et pastorale,
- L'engagement de chacun – jeunes et adultes – pour la réussite de ce projet.

1. L'école lasallienne est au service des jeunes et prioritairement des pauvres.

- Elle place les enfants et les jeunes au centre de son organisation et de ses préoccupations.
- Elle a le souci d'aider les jeunes en difficulté.

2. L'école lasallienne conçoit l'éducation comme une œuvre collective.

- Elle développe le travail en équipe.
- Elle développe des partenariats.

3. L'école lasallienne veut éduquer en enseignant et évangéliser en éduquant.

- Elle s'efforce de donner aux jeunes des repères pour la construction de leur personnalité.
- Elle offre à chacun la possibilité de construire son identité en relation avec le Dieu de Jésus-Christ.

Dans une fidélité à ses fondateurs, Le Likès - La Salle reste **attentif aux besoins des jeunes d'aujourd'hui.**

Comme le précise son projet d'établissement, Le Likès cherche à développer le potentiel humain de chacun et à assurer, au-delà de la réussite aux examens, la meilleure intégration dans la poursuite des études ou dans le monde professionnel.

L'Établissement est engagé dans un nombre important de projets (École UNESCO, ERASMUS +, Jumelages, Séjours à l'étranger, Activités culturelles et sportives...) ainsi que dans des démarches de qualité (Qualycée, Lycée des Métiers...).

Bienvenue à vous qui souhaitez vous inscrire dans notre projet.

Thierry NAU
Directeur

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ADMISSION

Le dossier d'inscription, dûment complété, est à déposer **dès que possible** et au plus tard pour la date précisée sur le dossier.

L'admission se fait sous réserve de l'avis favorable du conseil de classe de l'établissement d'origine.

Les élèves - garçons et filles - peuvent être : internes, externes, demi-pensionnaires (à préciser sur le dossier).

LIVRES ET FOURNITURES

Les livres sont prêtés par l'établissement. Les fournitures scolaires restent à la charge des familles.

BOURSES DE COLLÈGE

Dans les mêmes conditions que dans l'enseignement public, les élèves, sous certaines conditions de ressources, peuvent bénéficier de Bourses de Collège.

Les dossiers de demandes de bourses de collège sont disponibles début septembre auprès de l'établissement.

SITUATION DES CLASSES

Les classes sont situées
au Collège Le Likès St-Yves :
19 rue Créac'h Allan
29196 Quimper Cédex



INTERNAT

L'internat accueille les élèves à partir du lundi matin avant les cours.

Les internes rejoignent leurs familles le vendredi soir après les cours.

CAISSE de SOLIDARITÉ

Une caisse de solidarité existe dans l'Établissement.

D'autre part, des possibilités d'arrangement financier permettent d'alléger la contribution de certaines familles.

TEMPS SCOLAIRE

Un accueil le matin dès 07h40

6^{ème} :

08h10 - 11h50

13h30 - 16h20 ou 17h10

Pas de cours le mercredi matin

5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème} :

08h10 - 11h50

13h30 - 16h20 ou 17h10

Mercredi matin : 08h10 - 11h50

ASSURANCES SCOLAIRES

Tous les élèves sont couverts par une assurance scolaire trajet et extra-scolaire, du jour de la rentrée au dernier jour des vacances d'été, en individuelle accident.

OPTIONS POSSIBLES AU COLLÈGE

L'élève passe en 5^{ème} Générale

S'il a suivi une seule langue vivante (Anglais) en 6^{ème}, il démarre une 2^{ème} langue vivante : Allemand, Chinois, Espagnol. Le démarrage de la LV2 se fait dorénavant en 5^{ème} (réforme du collège).

S'il a suivi deux langues vivantes en 6^{ème} : il poursuit ces enseignements en 5^{ème}

- Anglais + Allemand
- Anglais + Chinois

S'il est inscrit en filière bilingue Breton : il poursuit cet enseignement en 5^{ème}

Il pourra aussi suivre un enseignement optionnel :

- Latin (1h)

L'élève passe en 4^{ème} Générale

L'élève poursuit l'apprentissage des langues vivantes choisies en 6^{ème} – 5^{ème} soit :

- Anglais + Allemand
- Anglais + Chinois
- Anglais + Espagnol

Il pourra aussi suivre un enseignement optionnel facultatif :

- Latin (2h)

L'élève passe en 3^{ème} Générale

Il poursuit son enseignement de LV2 :

- Anglais + Allemand
- Anglais + Chinois
- Anglais + Espagnol

S'il est inscrit en filière bilingue Breton : il poursuit cet enseignement en 3^{ème}

Il poursuit également son enseignement optionnel :

- Latin (2h) – Si étudié en 4^{ème}

Les spécificités du Collège

Une *section sportive spécialisée*, option basket (en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}).

Des activités dans le cadre de l'association sportive : athlétisme, badminton, basket, volley, hand-ball, danse, gymnastique, natation, tennis de table... (inscriptions en septembre).

Du surf est aussi proposé le mercredi après-midi par cycle d'environ 10 séances (activité payante).

Le midi, des activités extra-scolaires : tournois sportifs, chorale, ateliers de lecture, arts plastiques, pratique musicale, théâtre, danse, échecs, club solidarité, accès au C.D.I (inscriptions en septembre).

Des propositions en Pastorale : séances de culture religieuse, actions de solidarité, spectacles pour tous + séance hebdomadaire de catéchèse pour les volontaires.

TARIFS ANNUELS 2023 – 2024

COLLÈGE

Nos tarifs scolaires sont calculés au plus juste. Ils couvrent les dépenses non prises en charge par l'Etat et les frais correspondants à la scolarité de votre enfant. Le régime est choisi pour l'année entière. La facture annuelle est établie fin septembre.

RÉGIMES	CONTRIBUTION	DEMI-PENSION/PENSION	TOTAL/AN
EXTERNAT	571 €	Les externes peuvent, occasionnellement, déjeuner au prix de 6,70 €	571€
DEMI-PENSION*		854 €	1 425 €
INTERNAT* (270 € d'arrhes à l'admission) **		3 481 €	4 052 €

*Régularisation de 5,80 € par repas, remboursée aux familles en fonction de la date de fin de cours anticipée (selon dates d'examens), pour les demi-pensionnaires et internes présents toute l'année scolaire.

** Cette somme est une avance sur les frais d'internat qui viendra en déduction de la facture de régularisation d'avril.

En cas de départ de l'internat en cours d'année (désistement, changement de régime, exclusion) les arrhes versées ne sont pas remboursées et la période d'hébergement est due en totalité. Pour toute période commencée, la contribution familiale est due.

Afin de faciliter le paiement des frais de l'année scolaire, **nous proposons le règlement par prélèvement automatique mensuel** au 5 de chaque mois **soit 10 prélèvements** d'octobre à juillet (*Imprimés remis à l'admission*).

Des contraintes financières ne doivent pas être un frein à l'inscription de votre enfant au Likès. N'hésitez pas à prendre contact avec le Directeur ou l'Econome, si nécessaire.